

Paru dans l(es) édition(s): region

La Bugatti reste en France Elle restera finalement en France. Ainsi en ont décidé les enchères de voitures

La Bugatti reste en France Elle restera finalement en France. Ainsi en ont décidé les enchères de voitures de prestige organisées au château de [Cheverny] le week-end dernier. Transférée dans les années trente aux États-Unis, une Bugatti sortie des ateliers de Molsheim en 1927 avait été redécouverte récemment, après que son propriétaire avait décidé de la mettre en vente, choisissant pour cela la France (DNA du mardi 2 juin). C'est un collectionneur français qui s'en est porté acquéreur pour la somme de 100 000 €, soit le montant de l'estimation initiale. La voiture ayant été considérablement transformée pour effectuer des courses automobiles sur les circuits américains n'a donc pas fait exploser les enchères. Son nouveau propriétaire, passionné par les Bugatti, entend la remettre dans l'état d'origine.